Michel Husson

L'école de la régulation après la crise*

in École de la régulation et critique de la raison économique Futur antérieur, numéro spécial, L'Harmattan, septembre 1994.

Ce court article avance quelques éléments d'appréciation critique quant aux apports de l'école de la régulation à la compréhension du capitalisme contemporain. Il ne s'agit donc pas ici de dresser un bilan exhaustif : notre méthode, pragmatique, consistera à revenir sur les discours normatifs tenus au début des années quatre-vingt par les principaux économistes de la régulation, et à montrer pourquoi ils ont débouché sur des impasses pratiques. Cette démarche nous conduira à remettre en cause rétroactivement le discours tenu sur les années d'expansion et à souligner le fractionnement actuel de l'école.

Les régulationnistes conseillers du prince

Nous partirons de la contribution d'Aglietta et Boyer aux Journées de Travail organisées en 1982 par Chevènement, alors Ministre de la Recherche et de l'Industrie. Ce texte cherche à définir les conditions d'émergence d'une « industrie compétitive en France et dans le monde » et permet de repérer les principaux résultats d'une analyse spécifiquement régulationniste de l'économie française. La première proposition insiste sur la nécessaire correspondance entre façons de produire et structure de la production : « la constitution de pôles de compétitivité suppose précisément qu'aillent de pair changements techniques et sociaux dans la production et les modes de vie ». Il s'agit là de l'une des thèses centrales de l'école, que l'on trouve déjà dans le livre fondateur d'Aglietta : « le fordisme est donc le principe d'une articulation du procès de production et du mode de consommation, constituant la production de masse qui est le contenu de l'universalisation du salariat » (Aglietta 1976).

Cette analyse débouche sur une première recommandation. Il faut, disent Aglietta et Boyer « maintenir une certaine progression de la consommation, pour autant qu'elle soit compatible avec la reprise de l'investissement industriel et l'équilibre des paiements extérieurs » et chercher à discerner les nouvelles demandes « dont l'apparition et le développement sont aujourd'hui freinés par l'instabilité et l'incertitude véhiculées par la crise ». Cette formulation est intéressante parce qu'elle condense le pronostic régulationniste sur l'émergence d'un « néo-fordisme ».

Le néo-fordisme

Dans son livre, Aglietta envisageait déjà une telle possibilité : « Un nouveau régime d'accumulation intensive, le néo-fordisme, sortirait de la crise en faisant progresser l'accumulation capitaliste sur la transformation de la totalité des conditions d'existence du salariat, alors que le fordisme était axé sur la transformation de la norme de consommation privée, la couverture des frais sociaux capitalistes demeurant à la lisière du mode de production capitaliste » (Aglietta 1976).

En d'autres termes, la crise devait trouver une issue par l'extension aux consommations collectives (santé, éducation, transports...) de ce que le fordisme avait réalisé pour la consommation privée (logement et équipement ménager, voiture individuelle). Cette analyse rejoignait une version plus « technologiste » de l'école de la régulation faisant de la filière électronique le lieu privilégié d'une issue à la crise, en fonction d'un raisonnement découlant logiquement de l'analyse du fordisme : « A notre explication de la crise correspond notre perception de son issue. Les nouveaux lieux d'accumulation doivent donc respecter globalement l'ensemble des contraintes explicitées dans notre représentation, à savoir

_

^{*} rédigé en Décembre 1991

permettre à la fois de faire apparaître des gains de productivité et une norme de consommation renouvelée, et transformer une partie du travail improductif en travail productif » (Lorenzi Pastré Toledano 1980).

La social-compétitivité

La seconde grande recommandation mise en avant par le rapport Aglietta-Boyer porte sur la nécessité de transformer les relations sociales dans l'entreprise. En effet, « productivité, qualité et donc compétitivité résultent tout autant du mode de résolution des conflits dans l'entreprise que de la seule maîtrise des technologies » (op.cit. 1982). Sur la base de ce principe, qui est un élément constitutif de la théorie de la régulation, sont mis en avant plusieurs propositions : il faut reconnaître le « caractère largement collectif de la productivité », enrichir la pratique contractuelle, améliorer les formations et qualifications, créer une carrière ouvrière. Enfin on va même jusqu'à envisager « de recourir à la pratique d'un salaire différé, la contrepartie de cette avance des salariés étant un droit de regard sur l'orientation générale de l'investissement et des choix stratégiques de l'entreprise ».

Dix ans après, ce discours peut paraître angélique, et un simple regard sur l'état actuel du marché du travail montre que ce n'est assurément pas cette voie qui a été choisie. Mais elle était parfaitement cohérente avec une lecture du fonctionnement du capitalisme mettant l'accent sur les compromis sociaux possibles. Ce discours se retrouve dans différents courants de la gauche, notamment au sein de la CFDT. On peut se reporter ici à un article de Bertrand, par ailleurs auteur d'un remarquable travail d'inspiration marxisto-régulationniste (Bertrand 1979). Son raisonnement part de l'idée selon laquelle les rapports sociaux auraient obéi durant les années d'expansion à un contrat implicite : « organisation de la productionproductivité pour les patrons contre pouvoir d'achat pour les salariés » (Bertrand 1983). La crise met fin à ce type de contrat et ouvre en même temps une crise du syndicalisme, qui ne peut être surmontée que par une transformation de son rôle. Pour sortir de cette impasse, le syndicalisme doit inventer une nouvelle stratégie reposant sur la mise en avant de « contrepropositions industrielles ». Cette même perspective est évoquée dans un texte du secrétariat économique de la CFDT, qui ne fait d'ailleurs que paraphraser le rapport Aglietta-Boyer : « Le nouveau type de développement (...) consiste à vouloir transformer les rapports sociaux dans l'entreprise pour aller vers une pleine responsabilisation de chaque travailleur à son niveau pour lui permettre d'intervenir sur le contenu de son travail. A nos yeux, cette transformation est non seulement un moyen, mais une condition sine qua non de la compétitivité nécessaire des entreprises françaises, une compétitivité nouvelle, "sociale", résultant de nouveaux modes d'organisation et de rapports dans le travail » (CFDT 1983).

L'expansion des « Trente Glorieuses » avait reposé sur un compromis entre patrons et salariés. Ce compromis était entré en crise. Il fallait donc en inventer un nouveau. Tel était le discours et il faut insister de nouveau sur sa cohérence, renvoyant à la double perspective du néofordisme et des nouvelles compétitivités, qui semblait dessiner avec une précision raisonnable les contours d'une sortie de crise progressiste. Du point de vue qui nous intéresse ici, on ne peut que souligner la manière parfaitement rigoureuse dont ce projet se déduisait des analyses régulationnistes de l'expansion et de la crise. Or, manifestement, ce discours n'a pas eu réellement prise sur le réel.

Les raisons d'un désaveu

Boyer a très su tôt reconnaître la non-émergence du néo-fordisme, écrivant dès 1983 : « On n'a pas vu pour l'instant l'amorce d'une recomposition significative des dépenses des ménages, ne serait-ce que parce que la pénétration des nouveaux produits tarde à bouleverser les aspects collectifs de la reproduction de la force de travail (santé, éducation) et plus encore à dessiner une nouvelle forme d'organisation spatiale des activités. En outre, la généralisation des politiques d'austérité salariale - dictée par les contraintes de courte période - limite ces mutations à de très simples substitutions au sein d'une consommation globale très faiblement croissante. » (Boyer Mistral 1983).

L'évolution d'Aglietta est tout aussi significative. L'hypothèse néo-fordiste était au départ assortie chez lui d'un doute quant à sa possibilité même de réalisation : « le fait que cette transformation des fondements du régime d'accumulation intensive soit la seule issue durable à la crise ne signifie pas ipso facto qu'elle soit possible dans le capitalisme » (Aglietta 1976). Son discours s'est inversé, puisqu'il insiste quelques années plus tard sur la nécessité pour le capitalisme d'inventer les normes de consommation nécessaires à sa propre perpétuation : « Les techniques les plus avancées n'auront de chances sérieuses de développement que si elles trouvent leurs débouchés dans la production des objets industriels polyvalents dont la combinaison sera stimulée par l'invention de nouveaux usages. C'est pourquoi investir dans la consommation, c'est-à-dire réunir les conditions culturelles permettant cette invention est le principe essentiel qui relie l'enrichissement de la démocratie et la reprise de l'investissement » (Aglietta Brender 1984). Notons au passage les dangers de ce renversement posant comme principe fondamental que la consommation doit s'adapter aux exigences de la production qui détermine quels sont les bons besoins, autrement dit ceux qui coïncident avec les critères de fonctionnement d'une économie capitaliste.

La racine de cette erreur de diagnostic renvoie paradoxalement à une conception trop « technologiste » que les régulationnistes ont l'habitude d'attribuer à des auteurs marxistes comme Mandel. En effet, l'existence d'innovations technologiques centrées sur la microélectronique, porteuses à la fois de nouvelles méthodes de production et de nouveaux produits, ne garantit pas automatiquement la résurgence d'une combinaison dynamique semblable à celle qui a sous-tendu l'expansion d'après-querre. Il faut que les nouvelles demandes représentent un volume suffisant, qu'elles se portent sur des biens ou services dont la production est susceptible de dégager de forts gains de productivité, et qu'elles n'entrent pas en concurrence avec d'autres formes de consommation. Or, aucune de ces conditions n'est remplie aujourd'hui : c'est un constat, et non l'effet d'une loi historique immuable. Les nouveaux produits associés à une forte productivité ne représentent pas des débouchés de masse suffisants : le magnétoscope ou le micro-ordinateur ne peuvent jouer le rôle moteur imparti à l'automobile, même si des trésors d'inventivité sont déployés pour maintenir un flux continu de nouveautés. De plus, les dépenses de consommation se portent spontanément vers des secteurs qui ne sont pas, aujourd'hui, porteurs de gains de productivité, comme la santé et l'éducation. C'est dans l'incapacité actuelle du capitalisme à répondre à ces besoins par une production de biens-services industrialisés que réside son impossibilité à obéir à l'hypothèse néo-fordiste : l'adéquation entre la demande de consommation et l'offre rentable s'opère avec une difficulté croissante.

De la même manière, les nouvelles sources de productivité ne tendent pas à marquer de leur logique l'ensemble des relations de travail. Plutôt que d'innovation, on doit au contraire parler de régression, avec la montée générale du chômage, de la précarité, de la déréglementation, etc. En France notamment, la modernisation des entreprises s'effectue à une allure de tortue, comme le montre le livre de D. Linhart (1991) qui insiste précisément sur la « méfiance » du patronat à l'égard des travailleurs, comme obstacle à de nouveaux compromis.

Le désaveu du pronostic émis par les régulationnistes, qui se déduisait pourtant rigoureusement de leurs schémas d'analyse nous conduit logiquement à revenir en arrière sur leur compréhension de la période d'expansion et de l'entrée en crise. Une première critique, essentielle, porte sur la notion même de compromis qui est probablement une construction a posteriori que l'on ne saurait en tout cas faire découler mécaniquement du simple repérage de régularités économiques. Mais nous nous attacherons ici à un second axe de réflexion, qui consiste à examiner rétrospectivement la fonctionnalité de deux des principaux dispositifs qui ont assuré la permanence de la croissance, à savoir l'inflation et l'Etat-Providence.

L'inflation

L'une des caractéristiques essentielles de l'expansion d'après-guerre est une croissance continue du niveau général des prix, sans précédent historique. Ce processus renvoie à la fois au poids croissant des monopoles tendant à restreindre les effets de la concurrence par les prix (d'où la notion de régulation monopoliste), et à la socialisation croissante d'un système

de crédit assurant la création de signes monétaires, comme condition permissive de cette élévation continue du niveau des prix. Pour les régulationnistes, l'inflation est une forme spécifique de financement et d'« anté-validation » de l'accumulation du capital, un élément en somme de socialisation et par là même de régulation de la concurrence capitaliste. Dans un remarquable article Aglietta résume ainsi ces traits nouveaux : « L'affaiblissement de la contrainte de paiement pour l'engagement du capital donne à la dévalorisation une allure continue et évite ainsi la rupture du régime de croissance, mais il met en cause la fonction de réserve de valeur de la monnaie et alimente une menace plus fondamentale, celle d'une destruction de la confiance dans la monnaie sur laquelle le fonctionnement du système économique repose » (Aglietta 1980).

Cette citation va nous permettre de bien préciser notre critique. Il y a en effet dans cette analyse la reconnaissance simultanée de la fonction régulatrice de l'inflation, mais aussi des risques de dérapage dont sont porteurs ces dispositifs. Or, la théorie de la régulation tend à oublier ce double aspect et à présenter un dispositif tel que l'inflation rampante comme une invention harmonieuse, parfaitement fonctionnelle. En réalité, ce financement inflationniste de l'accumulation était en lui-même porteur d'effets pervers cumulatifs et n'était donc pas compatible avec une croissance régulière. Il impliquait en effet une dérive de la structure d'endettement des entreprises, ainsi qu'un écart croissant entre rentabilité productive et profit d'entreprise. Nous avions à l'époque tenté d'illustrer cette lecture de la croissance d'après-guerre à l'aide d'un outil économétrique formalisé (Dehove et alii 1981). Nous insistions sur l'idée que la période 1960-1980 était marquée par une dégradation continue du taux de marge des entreprises, une accélération du taux d'inflation, et par une croissance continue du taux d'endettement des entreprises, bref qu'elle n'avait que peu de rapport avec la croissance équilibrée mythique des régulationnistes.

L'intervention de l'Etat

Il y a aujourd'hui une offensive généralisée visant à défaire systématiquement des pans entiers de l'Etat-Providence. Certes, cette offensive ne peut avancer que lentement, et doit souvent recourir à des tactiques de contournement, d'effritement, plutôt qu'à un affrontement direct. Il n'empêche que les vertus stabilisatrices de la régulation étatique sont aujourd'hui remises en cause : d'où provient cette perte de fonctionnalité ? Dans la présentation des régulationnistes, les trouvailles du capitalisme paraissent tellement adaptées à l'exigence de maîtrise étatique de la demande, que l'on comprend mal les raisons d'un tel retournement.

Ce dernier ne saurait être compris qu'en mobilisant un outil conceptuel central de l'analyse marxiste, à savoir le taux de profit. En effet, si l'intervention étatique garantit de manière très générale les conditions de la reproduction, cette fonction n'est pas gratuite, et ses effets sur la rentabilité peuvent apparaître contradictoires. C'est sur ce point qu'insistent Lorenzi-Pastré-Toledano, en montrant comment le développement conjoint du travail improductif et du salaire indirect vient peser sur la rentabilité. Il ne s'agit pas là d'arithmétique simpliste du taux de profit, mais d'une vision plus globale qui fait de son évolution un indicateur synthétique de la dynamique du capital. Une baisse du taux de profit ne reflète pas seulement une dégradation de la rentabilité du côté de la production élémentaire de plus-value, mais aussi l'essoufflement des débouchés et l'alourdissement des faux frais de la reproduction résultant de la croissance des budgets sociaux. Les coûts de l'Etat-Providence pèsent sur la dynamique du taux de profit : telle est la clé du fameux débat sur les prélèvements obligatoires excessifs.

La raison pour laquelle les régulationnistes tendent à sous-estimer la signification de cette variable est qu'ils ont focalisé leur attention sur les facteurs permettant sa relative stabilité à moyen terme. On pouvait même retrouver cette idée au niveau économétrique, puisque le taux de profit ne jouait avant la crise qu'un rôle secondaire dans la détermination de l'investissement. Mais dès lors que les facteurs garantissant la rentabilité ont commencé à de dégrader, la dynamique de l'investissement s'est immédiatement indexée sur ce qui constitue son déterminant principal, à savoir le taux de profit.

Reprenons les deux idées qui se dégagent de cette discussion. La première porte sur l'articulation entre expansion et crise. La phase d'expansion ne correspondait pas à un réel dépassement des contradictions fondamentales du capitalisme, mais plutôt à leur étalement dans le temps. C'est pourquoi la forme même que prend la crise est marquée par les effets en retour de ce qui avait sous-tendu l'expansion précédente : ces effets pervers s'accumulent durant la phase d'expansion pour resurgir au moment de la crise, comme un mur accumule de la chaleur pour la restituer ensuite. En ce sens, on peut dire que la phase de récession est d'autant plus longue et profonde que celle d'expansion aura été florissante, alors que la régulation n'établit pas de tels liens entre les différentes phases. Ainsi, une longue période d'assainissement des bilans des entreprises et des finances publiques sera nécessaire pour effacer les conséquences contre-productives du mode de régulation. Le tableau harmonieux d'une espèce d'âge d'or que trace l'école de la régulation est donc trompeur : la maladie était déjà présente pendant l'incubation.

La seconde idée met l'accent sur le rôle du taux de profit, qui vient rythmer le temps long de l'économie, synthétisant ainsi les conditions générales de reproduction du capital : à peu près constant pendant l'expansion, il chute et ne se rétablit qu'insuffisamment pendant la longue récession. On voit que cette présentation se distingue de l'approche strictement régulationniste, en ceci qu'elle insiste sur ce que Mandel (1980) appelle les « ondes longues » et Dockès et Rosier (1983) les « rythmes économiques ». Mais pour ne pas entrer dans un débat taxinomique sans grand intérêt, il vaut mieux approfondir cette discussion en examinant ce que dit l'école sur le mode de fonctionnement actuel du capitalisme.

Après le fordisme

La crise du fordisme est ouverte depuis quinze ans au moins, les années d'expansion sont bien oubliées ; le capitalisme ne s'est pas pour autant effondré : il continue de fonctionner. Mais de quel mode de régulation s'agit-il alors ? La réponse la plus achevée à cette question se trouve dans ce qui est probablement le dernier travail collectif de l'école de la régulation (Boyer et alii 1987). La conclusion de cette volumineuse étude propose trois scénarios, baptisés respectivement « au fil de l'eau », « néo-libéral » et « coopératif ». Le premier correspond à un « lent processus de destruction créatrice pour reprendre la métaphore de Schumpeter. Il apparaît plus comme une condition nécessaire de survie qu'il ne garantit une relance globale de la croissance. En effet, nul automatisme ne semble garantir le retour en cohérence entre les formes institutionnelles et le système technique ». C'est nous qui soulignons cette proposition essentielle, à laquelle Boyer oppose le scénario coopératif qui « s'inscrit en rupture par rapport à certaines évolutions tendancielles, mais le volontarisme qu'il suppose vise à instaurer des formes collectives d'adaptation à la mutation géopolitique et technologique en cours ».

On retrouve alors l'idée d'un nouveau compromis possible : « dès lors il importerait que soit négociée une nouvelle configuration du rapport salarial : à la mobilisation des initiatives et savoir-faire du salarié correspondrait un principe original de partage des gains de productivité entre progression du salaire, réduction du temps de travail et création d'emplois à l'échelle de la société toute entière ». C'est cette clause de style « il importerait que soit négocié » qui résume à notre sens le noyau dur du régulationnisme et la raison essentielle de sa difficulté à dire aujourd'hui comment cela fonctionne depuis quinze ans.

Cette méthode des scénarios serait en effet légitime, si elle ne mettait en balance un scénario tout à fait hypothétique, normatif, avec un scénario qui , de toute évidence, correspond aux évolutions en cours. Parler de dépassement du fordisme est aventureux. Outre le blocage du salaire, les transformations dans les rapports de travail engendrent toute une série de conséquences nocives sur la fatigue au travail, les perturbations dans la vie sociale liée à la flexibilité des horaires, la dépendance et l'incertitude accrue liée à la précarisation des statuts, la croissance des inégalités, la tendance à la dislocation de la classe ouvrière et l'affaiblissement de ses organisations, le recul de la notion même de droit du travail. Bref, au-delà de la diversité des formes de la flexibilité, leur combinaison spécifique acquiert une évidente cohérence, qui est celle d'une offensive de grande ampleur contre les travailleurs.

Vers un nouveau mode de régulation?

Finalement, la critique la plus radicale des régulationnistes consiste donc aujourd'hui à être plus régulationniste qu'eux : au lieu de maintenir la fiction d'alternatives encore ouvertes, il nous semble plus utile de raisonner sur le nouveau mode de régulation qui s'installe sous nos yeux. Faute de place, nous n'en donnerons les grands traits que de manière lapidaire.

La nouvelle norme salariale est celle d'un maintien du salaire réel, ou en tout cas d'une progression nettement inférieure à la progression de la productivité. Le partage primaire du revenu entre salaires et profits se déplace donc de manière continue au détriment des salariés. Pour rétablir les conditions de la réalisation, ce déplacement doit avoir pour contrepartie le recyclage vers la consommation d'une partie croissante de la plus-value distribuée. La financiarisation et la corruption déterminent les modalités de fonctionnement de ce circuit.

L'économie capitaliste tend par ailleurs à se fractionner en deux grands secteurs. Le premier, celui de l'industrie moderne et des services informatisés ou informatisables, se caractérise essentiellement par des gains de productivité élevés. Il peut être le lieu d'un fordisme restreint et peut donc admettre une progression du salaire réel, à condition qu'elle soit compatible avec la contrainte extérieure à laquelle ce secteur est directement soumis. Le second secteur est celui des services à faible productivité, par nature plus abrités de la concurrence internationale. C'est le lieu privilégié des créations d'emplois, mais l'une des conditions primordiales de la viabilité du système est que les salaires y soient maintenus à un faible niveau.

La croissance des inégalités n'est donc pas un défaut du dispositif, que l'on pourrait corriger : c'est au contraire une pièce essentielle, fonctionnelle, de ce nouveau régime d'accumulation. Les fonctions de l'Etat-Providence ne peuvent être supprimées mais tendent à être réduites au maximum, l'action de l'Etat se portant dans le même temps vers la mise en place d'un environnement concurrentiel, débarrassant les capitaux privés de ce qui pourrait entraver leur dynamisme propre. Cependant sa fonction principale est désormais de gérer le fractionnement social qui résulte de cette montée des inégalités.

Ce fractionnement se reproduit à l'échelle mondiale : les trois pôles dominants (Etats-Unis, Japon et Europe) tendent à se durcir en nouant des liens privilégiés avec leurs arrière-cours. Mais la fracture passe à l'intérieur de chacune des zones, où la mondialisation de la production se développe en triant les régions et les industries susceptible de s'intégrer positivement à l'économie mondiale, et en rejetant les autres. Ce modèle est à l'oeuvre aussi bien au Sud que dans les pays de l'Est : la mise en concurrence de formations sociales profondément différenciées selon leur niveau de maîtrise des nouvelles technologies tend à dissocier l'espace économique mondial.

L'éclatement de l'école

Notre point de vue est que finalement l'école de la régulation n'existe plus en tant que telle. Un premier indice en est la dispersion des itinéraires individuels. Mais le plus significatif est la dérive des problématiques dont le dernier travail de Boyer et Orléan (1991) constitue un bon exemple. Faute de pouvoir avancer un discours structuré sur la réalité contemporaine, la préoccupation centrale se déplace vers l'étude théorique et historique des conditions d'émergence d'une nouvelle forme institutionnelle. A partir de l'exemple de Ford, finalement assez peu fordiste dans sa pratique réelle, et avec un assez burlesque emprunt à la théorie des jeux, les auteurs montrent qu'un dispositif même avantageux, donc susceptible de bons compromis, peut ne pas réussir à s'imposer.

Mais c'est à notre sens une énorme porte ouverte qui est ici enfoncée, puisque le résultat sur lequel on débouche est en fin de compte le fait que le mode de production capitaliste est structuré en capitaux individuels entrant en concurrence. C'est en effet la raison de fond pour laquelle il n'existe pas de coordination spontanée des agents, ni de soumission à une règle ou à une convention garantissant l'obtention de l'optimum. On obtient ce que la théorie la plus

formalisée appelle des équilibres non coopératifs, se situant en général en dessous de l'optimum : il est par exemple plausible qu'une relance européenne coordonnée aurait des effets globalement favorables. Mais la logique de concurrence pousse au contraire à rechercher la compétitivité maximale. C'est la raison pour laquelle la « flexibilité défensive » l'emporte sur la « flexibilité offensive », le capitalisme « américain » sur le capitalisme « rhénan », bref le mauvais scénario sur le bon.

On retombe alors sur cette proposition, qui se trouve être l'une des thèses centrales de la théorie des ondes longues de Mandel (1980) : pour remettre en place les conditions d'une phase longue expansive, il faut une sorte de choc exogène, de redéfinition radicale de l'ordre social. La dernière fois, ce fut le fascisme, la Guerre et la pression exercée par le bloc soviétique qui débouchèrent sur une telle remise en forme. L'idée d'exogénéité correspond bien à la non-automaticité de cette mise en place, et non pas évidemment à l'extériorité par rapport aux dynamiques économiques et sociales.

Cependant ce débat n'oppose pas le marxisme comme théorie du conflit à la régulation comme théorie du compromis. Il y a déjà eu des versions harmonicistes du marxisme, et le concept même de reproduction sociale ne saurait être construit sans la compréhension d'une forme minimale d'acceptation de l'ordre social. Ainsi la fameuse définition que donne Lénine de la crise révolutionnaire (« ceux d'en bas ne veulent plus, ceux d'en haut ne peuvent plus ») implique qu'en dehors de ces périodes de crise, ceux d'en bas veulent bien, d'une certaine manière, accepter leur insertion sociale. Tout ceci devrait être évident. Ce qui est en revanche spécifiquement régulationniste, c'est la conception du compromis social comme produit d'une négociation pacifique entre des acteurs sociaux sagement réunis autour d'une table : « tu me donnes le pouvoir d'achat, je te laisse l'organisation du travail ». Ou bien : « tu t'impliques dans ton travail, et moi je promets de l'enrichir » (en m'enrichissant au passage). Dix ans de vaines plaidoiries régulationnistes en faveur du bon compromis social n'ont pas empêché les classes dominantes de déployer une offensive résolue contre l'Etat-Providence, les acquis accumulés durant la phase d'expansion. Le compromis naît de la lutte et le rapport de forces défavorable aux travailleurs débouche sur un compromis socialement régressif, sous-optimal si l'on veut, mais qui est le résultat concret de processus d'affrontements sociaux où s'opposent de manière irréductible patrons et salariés. Ce conflit ne signifie pas que le capitalisme va s'effondrer demain soir, mais qu'il s'installe dans une régulation de crise, conflictuelle, incertaine, et qui ne peut se prévaloir d'aucune sorte de légitimité sociale large.

Il reste beaucoup à faire pour comprendre ce qui se passe vraiment, et, dans cette entreprise, les concepts régulationnistes sont d'une incontestable utilité. Mais le postulat régulationniste essentiel qui suppose l'élection spontanée du meilleur compromis nous semble définitivement démenti par les faits. Une fois débarrassés de ce biais harmoniciste, qui constitue à nos yeux sa spécificité, la plupart des apports de l'école régulationniste s'intègrent facilement à un marxisme ouvert, évidemment bien différent de celui qui dominait lors de sa constitution.

Références

Aglietta M. (1976), Régulation et crises du capitalisme, Calmann-Lévy.

Aglietta M. (1980), « La dévalorisation du capital : études des liens entre accumulation et inflation », *Economie appliqu*ée, Tome XXXIII, n°2.

Aglietta M., Boyer R. (1982), « Une industrie compétitive en France et dans le monde » in *Une politique industrielle pour la France*, Actes des journées de travail des 15 et 16 novembre 1982, Ministère de la Recherche et de l'Industrie.

Aglietta M., Brender A. (1984) Les métamorphoses de la société salariale, Calmann-Lévy.

Bertrand H. (1979), « Le régime central d'accumulation de l'après-guerre et sa crise. Enseignements d'une étude en sections productives sur la France de 1950 à 1974 », *Critiques de l'économie politique*, n°7-8, avril-septembre.

Bertrand H. (1983), « Le syndicat peut-il devenir un acteur économique ? », *CFDT-Aujourd'hui* n°60, mars-avril.

Boyer R., Mistral J. (1978), Accumulation, inflation, crises, PUF.

Boyer R., Mistral J. (1983), « Le temps présent : la crise », Les Annales, novembre.

Boyer R. (coord.) (1987), Aspects de la crise, Tome III : Les économies au milieu du gué, Plan/Cepremap.

Boyer R., Orléan A. (1991), « Les transformations des conventions salariales entre théorie et histoire. D'Henry Ford au fordisme », *Revue économique*, mars.

CFDT (1983), *Politique industrielle : quelques éléments de réflexion*, Note du secrétariat économique, 14 juin.

Dehove M., Fauqueur A., Gaudemet J.-P., Husson M., Mathis J., de Monchy, Vallet D. (1981), « Le modèle COPAIN », *Economie et Prévision* n°48.

Dockès P., Rosier B. (1983), Rythmes économiques. Crises et changement social : une perspective historique, La Découverte/Maspéro.

Linhart D. (1991), Le torticolis de l'autruche - L'éternelle modernisation des entreprises françaises, Le Seuil.

Lorenzi J.H., Pastré O., Toledano J. (1980), La crise du XXème siècle, Economica.

Mandel E. (1980)

Long waves of capitalist development. The Marxist interpretation, Cambridge U.P. et Maison des Sciences de l'Homme.